

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 avril 2015

=========

Date convocation: 30 mars 2015

Nombre de présents : 15

L'an deux mille quinze et le jeudi neuf avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yvon Bonzi, Maire.

Présents : Yvon BONZI, Maire

Rino BENELLI, Hervé BRAHIC, Amélie BRANTE, Françoise BRYLINSKI, Anne CAMPS, Dominique CARRE, Gérard CHAPEL, Alain CLEMENT, Michel DUSSAUD, Michel FAISSAT, Gérard JEAN, Tamara KUZMIC, Madeleine MARTINEZ, Luc VEYRAT

<u>Procurations</u>: Josette VELAY à Yvon BONZI, Corinne D'ALETTO à Luc VEYRAT, Mireille BOUCHE à Michel FAISSAT, Régine PESENTI à Madeleine MARTINEZ, Armelle CHAPON à Gérard CHAPEL, Jocelyne LECLERE à Dominique CARRE. <u>Absents</u>: M. MARCOUX, M. GENES

Secrétaire de séance : Hervé BRAHIC

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 h 30. Il donne lecture du dernier conseil municipal et demande son approbation.

UNANIMITE

I. Compte administratif – budget M 14

Monsieur le Maire sort de la salle, Monsieur VEYRAT présente les comptes administratifs.

		В	UDGET PRINCIPAL	Ĺ		
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalisations	Section de fonctionnement	2 692 595,33 €	2 288 605,62 €	403 989,71 €	236 194,73 €	640 184,44 €
	Section d'investissement	936 014,29 €	1 096 051,03 €	-160 036,74 €	-417 748,63 €	-577 785,37 €
	Budget total	3 628 609,62 €	3 384 656,65 €	243 952,97 €	-181 553,90 €	62 399,07 €
Restes à réaliser	Section de fonctionnement	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€
	Section d'investissement	217 000,00 €	147 500,00 €	69 500,00 €	0,00€	69 500,00 €
	Budget total	217 000,00 €	147 500,00 €	69 500,00 €	0,00€	69 500,00 €
Budget total		3 845 609,62 €	3 532 156,65 €	313 452,97 €	-181 553,90 €	131 899,07 €

II. Compte de gestion – budget M 14

Le compte de gestion 2014 du trésor public fait apparaître les mêmes résultats que le compte administratif 2014. Il est soumis à l'approbation du conseil.

19 POUR - 2 ABSTENTIONS (Mme CARRE)

III. Affectation du résultat - budget M 14

Il est proposé d'affecter l'excédent 2014 d'un montant 640 184.44 € euros de la façon suivante :

- A la section investissement au compte 1068 pour un montant de 508 285.37 €
- A la section de fonctionnement au compte 002 pour un montant de 131 899.07 €.

UNANIMITE

IV. Vote du budget primitif – M 14

Monsieur le Maire passe la parole à Luc Veyrat pour la présentation du budget.

M14

La section Fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes : 2 781 973 € La section Investissement s'équilibre en dépenses et recettes : 2 145 296 €

Le Maire présentera au prochain conseil municipal une motion contre la baisse des dotations de l'Etat.

UNANIMITE

V. Compte administratif – budget M 49

Monsieur le Maire présente les comptes administratifs.

	BU	DOGET ANNEXE	DE L'EAU ET DE L'	ASSAINISSEMEN	T	
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalisations	Section d'exploitation	183 383,45 €	181 812,80 €	1 570,65 €	42 992,69 €	44 563,34 €
	Section d'investissement	742 153,93 €	679 379,07 €	62 774,86 €	82 151,17 €	144 926,03 €
	Budget total	925 537,38 €	861 191,87 €	64 345,51 €	125 143,86 €	189 489,37 €
Restes à réaliser	Section d'exploitation	0,00€	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00€
	Section d'investissement	138 000,00 €	50 000,00 €	88 000,00 €	0,00 €	88 000,00 €
	Budget total	138 000,00 €	50 000,00 €	88 000,00 €	0,00€	88 000,00 €
Budget total (réalisations et restes à réaliser)		1 063 537,38 €	911 191,87 €	152 345,51 €	125 143,86 €	277 489,37 €

18 POUR – 2 ABSTENTIONS (Mme CARRE)

VI. Compte de gestion – budget M 49

Le compte de gestion 2014 du trésor public fait apparaître les mêmes résultats que le compte administratif 2014. Il est soumis à l'approbation du conseil.

19 POUR - 2 ABSTENTIONS (Mme CARRE)

VII. Budget primitif EAU

Monsieur le Maire passe la parole à Luc Veyrat pour la présentation du budget.

M49

La section Fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes : 166 935 € La section Investissement s'équilibre en dépenses et recettes : 143 453 €

19 POUR - 2 ABSTENTIONS (Mme CARRE)

VIII. Budget primitif ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire passe la parole à Luc Veyrat pour la présentation du budget.

M49

La section Fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes : 179 848 € La section Investissement s'équilibre en dépenses et recettes : 60 464 €

19 POUR - 2 ABSTENTIONS (Mme CARRE)

IX. Vote des taux 2015

Taxe d'habitation: 13.64 %

Taxe Foncière Bâti : 17.71 % Taxe Foncière Non Bâti : 57.57 %

Les trois taux restent inchangés.

UNANIMITE

X. Achat immeuble AK 270

M. le Maire propose aux membres du conseil l'acquisition de l'immeuble situé sur la parcelle AK 270 appartenant à M. et Mme TRIBOUILLOIS d'une surface de 45 m² sur 3 niveaux pour un montant de 110 000 euros.

UNANIMITE

XI. Achat parcelles AC 296, AC 434, AR 97

M. le Maire propose aux membres du conseil l'acquisition des parcelles AC 296, AC 434, AR 97 appartenant à M. ROURE Elie d'une surface totale de 1902 m² pour un montant de 0.5 euros du m² soit un coût total de 951 euros.

UNANIMITE

XII. Convention marché nocturne

M. le Maire rappelle aux membres présents que l'Office de tourisme d'Uzès et le Comité de promotion agricole de l'Uzège organisent comme chaque été les marchés nocturnes. A st-Quentin, il aura lieu le mercredi 8 juillet.

UNANIMITE

XIII. Contrat d'assurance contre les risques statutaires

Le Maire expose au Conseil l'opportunité pour la Commune de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ces agents.

Il propose de charger le Centre de Gestion du Gard de souscrire pour son compte une convention d'assurance, auprès d'une entreprise d'assurance agréée.

UNANIMITE

XIV. Indemnités de conseil allouées au comptable du trésor

Vu le départ à la retraite de M. GALTIE, il convient de prendre à nouveau une délibération pour les indemnités allouées au nouveau comptable du trésor.

UNANIMITE

XV. SMEG: modification des nouveaux statuts

M. le maire rappelle l'arrêté du 5 août 2013 portant fusion du Syndicat mixte à cadre départemental d'électricité du Gard et des syndicats du Vistre et d'Uzès pour créer le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard.

Pour tenir compte d'une part des compétences transférées des anciens syndicats primaires et d'autre part pour élargir le service rendu aux adhérents et compléter les dispositions relatives à la gouvernance du Syndicat Mixte d'Electricité du Gard, le Conseil syndical du Syndicat mixte d'Electricité du Gard, à délibéré, à l'unanimité, sur la modification des statuts du SMEG.

Il est demandé aux membres du conseil municipal de donner un avis favorable.

UNANIMITE

XVI. Création poste ATSEM principal 2ème classe

Monsieur le Maire propose la création d'un poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe à temps complet.

UNANIMITE

XVII. Création poste adjoint administratif 2ème classe

Monsieur le Maire propose la création d'un poste d'Adjoint administratif 2^{ème} classe à 20 heures hebdomadaires.

UNANIMITE

Décision du Maire

Signature d'un devis de 35 675 euros HT pour la réfection de la voirie communale suite aux inondations d'octobre 2014 avec l'entreprise TPCR le 10/01/2015.

La séance est levée à 19 heures 40.

Le Maire, Yvon BONZI

